

Printemps 2022

Numéro 157

Le Petit

AIGULINOIS

— BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-AIGULIN —

ÉDITO > PAGE 2

Printemps 2022 : Face au contexte difficile

www.saint-aigulin.fr

P.8
L'HEURE CIVIQUE :
DONNER DE SON TEMPS

P.13-14
LE DOSSIER :
PETITE VILLE DE DEMAIN

P.15
MÉDIATHÈQUE :
DÉDICACE J. LEGENDRE





M

es chers Concitoyens,

La commune est engagée depuis plusieurs années dans l'aménagement du centre bourg. Cela a commencé par la construction de la maison de santé, suivi du projet privé de M. Fort avec la construction de la pharmacie. Les travaux de construction de la Maison des services, à côté de la poste, viennent de se terminer avec plus de quatre mois de retard. Celle-ci devrait prochainement ouvrir, et Charlène pourra vous accueillir dans des locaux fonctionnels et flambant neufs, pour vous aider dans vos démarches administratives, mais aussi pour vous faire profiter de notre espace numérique. Enfin, les travaux d'aménagement de la place de Verdun et de la rue de Verdun débiteront fin mai, et dureront environ 1 mois.

Nous avons poursuivi la mise en conformité de la Défense Extérieure Contre l'Incendie comme nous l'impose le Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie. Nous avons installé deux citernes souples de 60 m3 (un au lieu-dit Le Petit Mondain, un au lieu-dit Le Roudier), et aménagé une aire d'aspiration à l'étang de M.Gouzilh au lieu-dit Marchet.

Nous allons poursuivre notre programme de rénovation de la voirie communale (routes et pistes forestières).

“ Les
travaux d'
aménagement
du centre-bourg
se poursuivent

”

La rénovation des Gîtes de la Dronne se poursuit. Deux sont en cours de rénovation complète (menuiseries, électricité, cuisine, salle de bain, isolation, sols, peinture ...). Deux gîtes seront équipés de menuiseries PVC. Ce sont les derniers. Nous devons ensuite constituer un programme de rénovation complète pour l'ensemble des gîtes.

Le projet du lotissement des Grands Champs se poursuit. Les différentes études sont terminées. La consultation des entreprises devrait avoir lieu cet été, pour un début des travaux en fin d'année.

Cette année 2022 est également riche en nouveaux projets et en travaux divers :

- Nous allons rénover les bassins de la piscine, refaire la tuyauterie, et installer un système de capteurs solaires pour aider à chauffer l'eau des bassins.
- Nous allons installer des aires de jeux pour enfants
- Nous allons remplacer les menuiseries à l'école primaire, sur le bâtiment de la garderie et des classes d'activité, appelé « petite école ».
- Nous allons procéder au désamiantage de la toiture du gymnase Guy Epaud, et poser une nouvelle toiture avec des panneaux photovoltaïques.

Pour terminer, la municipalité a fait l'acquisition de cinq défibrillateurs automatiques pour être installés à proximité de certains lieux publics, comme nous

l'impose la loi. Nous avons fait le choix de les positionner à l'extérieur des bâtiments auxquels ils sont affectés, afin de pouvoir être utilisés à n'importe quel moment du jour ou de la nuit par la population en cas de besoin urgent, et pas seulement pendant les heures d'ouvertures :

- un pour le complexe Mairie / Ecole Primaire / Foyer Municipal
- un à la médiathèque
- un à l'école maternelle
- un à l'église
- un au gymnase Guy Epaud

Un était déjà en place à la maison de santé, un autre sera prochainement acheté pour le complexe sportif.

Malgré la conjoncture, nous continuons d'investir pour notre commune. Espérons des jours meilleurs avec la fin du conflit aux portes de l'Europe entre la Russie et l'Ukraine, et la baisse de la pandémie cet été, afin que nous puissions profiter et nous retrouver aux différentes manifestations estivales, qui seront organisées par les associations locales.

Christophe BONNIN
1^{er} Adjoint



SOMMAIRE



N°157

Bulletin Municipal d'Informations
de la mairie de Saint-Aigulin
1 rue Victor Hugo
17360 SAINT-AIGULIN
Tél. : 05.46.04.80.16
Fax : 05.46.04.88.13

Ouverture de la Mairie :

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Fermée le samedi

Courriel :

contact@saint-aigulin.fr

Visitez notre site :

www.saint-aigulin.fr
www.facebook.com/Saint-Aigulin-Demain

Directeur de la publication :

Brigitte Quantin

Rédaction :

Dany Cellier

Comité de lecture :

Monique Blasquez
Suzanne Dufourcq
Maryse Benoteau
Hélène Legendre
Audrey Mespède
Claude Garnier

Maquette, mise en page

et impression :

Studio KEVART - Saint-Aigulin

Crédits photos :

Couverture : IStock
Dépôt légal : n°1217 à parution

Le Petit Aigulinois

est distribué dans toutes les
boîtes aux lettres.

Si vous ne le recevez pas,
contactez le service d'informa-
tion au : **05.46.04.80.16**

Vous pouvez aussi le télécharger
sur le site de la mairie :

www.saint-aigulin.fr

ou flashez ce code :



Nous remercions toutes les
personnes qui ont collaboré à
l'édition de ce bulletin.

Malgré tous nos soins apportés
à cette brochure, des erreurs
ont pu se glisser, merci de bien
vouloir nous en excuser. Sous
réserve d'erreurs typogra-
phiques.

*En fonction des impératifs
communaux, (délai, espaces
disponibles, etc.) le rédacteur
en chef se réserve le droit de
modifier, raccourcir, ou ne pas
publier, les textes qui lui
parviennent.*

**Parution du prochain
numéro : Juillet 2022**



4 NOTRE COMMUNE

Résumé des Conseils Municipaux :

- Séance du 3 et 16 mars 2022

Saint-Aigulin aux côtés des Ukrainiens

L'Heure Civique

Le Conseil Municipal des Jeunes

Opération Saintonge Propre

La piscine va faire peau neuve



13 DOSSIER

Petite ville de demain :

- Dans 5 à 10 ans, à quoi ressemblera Saint-Aigulin ?

- Zoom sur la méthodologie de travail



14 VIE LOCALE

L'école élémentaire et maternelle

Une nouvelle chorale à Saint-Aigulin

Un nouveau commerce : Kris

La Rockscool et l'AMSA

Médiathèque : Dédicace de Jacques Legendre

L'Alliance Saint-Aigulinoise

Cérémonie du 19 mars à la Genétouze : Traité d'Évian



21 VIE ASSOCIATIVE

Don du sang - Amicale des pêcheurs

Club de football - Tennis Club

Comité des fêtes - Inter-association

Saint-Aigulin Karaté Club - Club de Natation

La Boule Aigulinoise

Par Monts et par Vaux - Pas et Galop

RDN - ARHSA

27 **VIE PRATIQUE** - Brûlage des déchets en Charente-Maritime

28 **AGENDA**

VOS ÉLUS VOUS REÇOIVENT ...

PERMANENCES DU MAIRE sur rendez-vous au **05.46.04.80.16**

■ Brigitte QUANTIN

PERMANENCES DES ADJOINTS sur rendez-vous au **05.46.04.80.16**

■ Christophe BONNIN

■ Anne DRIBAUT

■ Yves REIGNER

DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS sur rendez-vous au **05.46.04.80.16**

■ Dany CELLIER

■ Jacques JULLIEN

■ Patrice PELET

■ Philippe PERNA

■ Jacky GARD



Séance du 3 mars 2022

Compte rendu des délibérations du conseil municipal

Cet article dresse un état sommaire des divers sujets abordés en conseil municipal et qui ne font pas l'objet d'un article particulier dans le présent bulletin. Nous vous rappelons que les comptes rendus sont affichés en mairie.

OBJET : PETITES VILLES DE DEMAIN : CHOIX DU BUREAU D'ÉTUDES POUR L'ÉLABORATION DU PLAN GUIDE

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal sa délibération en date du 16 décembre 2021 actant le lancement de la procédure de consultation pour le recrutement d'un bureau d'études pour l'élaboration d'un plan guide dans le cadre de Petites Villes de Demain.

Cette consultation est arrivée à son terme le 16 février dernier. Une seule entreprise a présenté une offre. Il s'agit du cabinet Altereo, agence Grand Ouest, basée à Basse-Goulaine (Loire Atlantique), et dont la proposition est la suivante :

Elaboration d'un plan guide avec la mobilisation d'une équipe composée de deux directeurs d'études, une cheffe de projet, cinq référents architecture et urbanisme, deux référents paysagisme, une référente sociologie urbaine, une référente environnement, et deux référents économie et exécution de l'aménagement.

Prix HT : 39.428,00 €

Prix TTC : 47.313,60 €

Après exposé de la proposition, Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver cette proposition.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la proposition du cabinet Altereo pour l'élaboration d'un plan guide dans le cadre de Petites Villes de Demain, pour un montant hors taxe de 39.428,00 €, soit un montant de 47.313,60 € TTC

- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2022

- **MANDATE** Madame le Maire à l'effet de mettre en œuvre cette décision.

OBJET : TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA PISCINE MUNICIPALE : CHOIX DU MAITRE D'OEUVRE

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de réfection de la Piscine Municipale.

Afin d'assurer la Maitrise d'œuvre de ce chantier, Madame le Maire propose au Conseil Municipal de mandater un Maître d'œuvre, spécialisé dans l'ingénierie.

Elle expose la proposition du cabinet d'ingénierie YAC, pour un montant de 39.600 € HT, soit 47.520 € TTC.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur cette décision.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la proposition du cabinet d'ingénierie YAC, pour assurer la maîtrise d'œuvre, pour un montant hors taxe de 39.600 €, soit un montant de 47.520 € TTC

- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2022

- **MANDATE** Madame le Maire à l'effet de mettre en œuvre cette décision.

OBJET : GITES DE LA DRONNE : MODIFICATION DES TARIFS : CAUTION « MÉNAGE »

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de revoir les tarifs appliqués à la caution « ménage » des Gites de la Dronne.

Il convient en effet de modifier le montant

de la caution « ménage », créée par délibération n°13_2021 du 18 février 2021, encaissée après état des lieux de sortie et à la condition que le ménage de sortie n'ait pas été effectué par les locataires, et fixée à 50 €.

Le montant de cette caution s'étant révélé insuffisant, Madame le Maire propose au Conseil Municipal de le fixer à 150 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la proposition d'établir une caution « ménage », d'un montant de 150 €

- **MANDATE** Madame le Maire à l'effet de mettre en œuvre cette décision.

OBJET : GENS DU VOYAGE : TARIF D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Madame le Maire rappelle qu'au cours de l'été 2021, des gens du voyage se sont installés illégalement sur le domaine des Barails, en contrebas des Gites de la Dronne.

Lors de cette installation, une redevance de 25 € par caravane a été exigée en compensation des divers préjudices.

Afin d'officialiser cette règle, dans le cas où une telle situation viendrait à se reproduire, Madame le Maire propose de délibérer afin de fixer le montant de cette redevance à 25 € par caravane.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** d'établir une redevance d'occupation du domaine public, en cas d'occupation par les Gens du Voyage, d'un montant de 25 € par caravane.

- **MANDATE** Madame le Maire à l'effet de mettre en œuvre cette décision.

Séance du 3 mars 2022 (suite)

OBJET : DÉLIBÉRATION RELATIVE AUX DÉPENSES À IMPUTER AU COMPTE 6232 « FÊTES ET CÉRÉMONIES »

Vu l'article D1617–19 du Code Général des Collectivités territoriales, disposant qu'il revient de faire procéder à l'adoption, par le Conseil Municipal, d'une délibération précisant les principales caractéristiques des dépenses à reprendre au compte 6232 « Fêtes et Cérémonies », conformément aux instructions réglementaires et aux dispositions comptables propres à cet article budgétaire,

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la nouvelle réglementation relative à l'article budgétaire « Fêtes et Cérémonies ». Désormais, l'article D.1617–19 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le Conseil Municipal doit procéder à l'adoption d'une délibération précisant l'ensemble des dépenses imputées à cet article.

Madame le Maire propose donc au Conseil Municipal d'y inclure les dépenses suivantes :

- D'une manière générale, l'ensemble des biens, services, objets et denrées divers ayant trait aux fêtes et cérémonies (décorations de Noël, illuminations, Friandises, diverses prestations et cocktails servis lors de cérémonies et réunions officielles, inauguration, repas des aînés, colis des aînés et des employés communaux, diverses manifestations associatives)
- Fleurs, bouquets, gravures, médailles, et présents offerts à l'occasion de divers événements, notamment lors des mariages, décès, naissances, récompenses sportives, culturelles, militaires, départ en retraite ou lors de réception officielle)
- Règlement des factures de sociétés et troupes de spectacles et autres frais liés à leurs prestations ou contrats
- Les feux d'artifices, concerts, manifestations culturelles, location de matériel (podiums, chapiteaux, calicots, kakemonos....)

- Les frais d'annonces et de publicité ainsi que les parutions liées aux manifestations

- Les frais de restauration, de séjour, et de transport des représentants municipaux (élus et employés) accompagnés le cas échéant de personnalités extérieures, lors de déplacements individuels ou collectifs, de rencontres nationales ou internationales, manifestations organisées afin de favoriser les échanges ou de valoriser les actions municipales

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de considérer l'affectation des dépenses ci-dessus au compte 6232 « Fêtes et Cérémonies » dans la limite des crédits repris au budget communal.

OBJET : MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DE LA HAUTE-SAINTONGE (CDCHS)

L'article 65 de la loi n° 2019–1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique a introduit dans le code général des collectivités territoriales (CGCT) un nouvel article L. 5211–4–4 qui prévoit qu'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre peut désormais passer et exécuter des marchés publics pour le compte de ses communes membres réunies en groupement de commande :

I. – Lorsqu'un groupement de commandes est constitué entre des communes membres d'un même établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre ou entre ces communes et cet établissement public, les communes peuvent confier à titre gratuit à cet établissement public, par convention, si les statuts de l'établissement public prévoient expressément, indépendamment des fonctions de coordonnateur du groupement de commandes et quelles que soient les compétences qui lui ont été transférées, la charge de mener tout ou partie de la procédure de passation ou de l'exécution d'un ou de plusieurs marchés

publics au nom et pour le compte des membres du groupement.

Pour permettre à la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge de passer et exécuter des marchés publics pour le compte de ses communes membres réunies en groupement de commande, le Conseil Communautaire a approuvé, par délibération en date du 15 décembre 2021, la modification des statuts de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge en ajoutant la 5ème compétence supplémentaire suivante :

« 5° – La charge de mener tout ou partie de la procédure de passation ou de l'exécution d'un ou de plusieurs marchés publics au nom et pour le compte des communes membres réunies en groupement de commande ».

Le CGCT prévoit que, à compter de la notification de la délibération de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale au maire de chacune des communes membres, le conseil municipal de chaque commune dispose d'un délai de trois mois pour se prononcer sur la modification statutaire envisagée. A défaut de délibération dans ce délai, sa décision est réputée favorable. La décision de modification est subordonnée à l'accord des conseils municipaux dans les conditions de majorité qualifiée requise pour la création de l'EPCI (les 2/3 des conseils municipaux représentant plus de la moitié de la population ou la moitié des conseils municipaux représentant plus des 2/3 de la population).

La décision de modification des statuts sera prise par arrêté préfectoral.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 15 décembre 2021 approuvant la modification des statuts de la CDCHS ;

Vu le projet de statuts à intervenir ;

- **APPROUVE** la modification des statuts

Séance du 3 mars 2022 (suite)

de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge approuvée par le Conseil Communautaire le 15 décembre 2021.

OBJET : CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES DANS LE CADRE DE TRAVAUX PONCTUELS D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET DES RIVIÈRES AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE

HAUTE-SAINTONGE

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la possibilité pour la commune de bénéficier de l'intervention d'une équipe espace vert de la Communauté de Communes dans le cadre de travaux ponctuels d'entretien des espaces verts et des rivières.

Considérant l'intérêt favorable de cette opération,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTÉ** l'intervention de cette équipe espace vert
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer une convention de prestation de services avec la Communauté de Communes de la Haute Saintonge précisant les modalités d'intervention de cette équipe ainsi que tous les documents nécessaires au bon déroulement de cette opération..

Séance du 16 mars 2022

OBJET : LANCEMENT D'UN MARCHÉ À PROCÉDURE ADAPTÉE POUR LA RÉALISATION D'UN PLAN GUIDE DE REVITALISATION ET APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT

La commune de Saint-Aigulin est engagée dans une démarche de

revitalisation et a été labellisée Petite Ville de Demain par l'État. Elle a lancé un marché public à procédure adaptée pour la réalisation d'un plan guide de revitalisation, « feuille de route » pour les élus pour les 15 années à venir.

Au vu des offres reçues lors de la consultation, le montant de cette

prestation est estimé à 39.428 € HT. Des financements sont mobilisables à hauteur de 60% (Banque des Territoires et Département de Charente-Maritime).

Il est ainsi proposé au Conseil Municipal de solliciter des financements selon le plan suivant :

TYPE DE DÉPENSE	MONTANT HT	TYPE DE DÉPENSE	MONTANT HT
Prestation d'étude	39 428 €	Banque des Territoires 30%	11 828,40 €
		Département de Charente Maritime 30%	11 828,40 €
		Autofinancement 40%	15 771,20 €
TOTAL	39 428 €	TOTAL	39 428 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet de réalisation d'un plan guide de revitalisation
- **APPROUVE** le plan de financement tel que présenté ci-dessus
- **SOLLICITE** des financements à hauteur de 60 % pour cette opération (Banque des Territoires et Département de Charente Maritime)
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION «

SOURIRES D'UKRAINE »

Madame le Maire expose au Conseil Municipal la demande de l'Association Sourires d'Ukraine. Depuis 2003 l'association SOURIRES D'UKRAINE aide les familles en Ukraine.

Dans le contexte actuel, cette association œuvre afin d'organiser le transport chargé de denrées alimentaires, médicaments et produits sanitaires à la frontière polonaise. Ces produits sont destinés aux familles dans les camps de réfugiés. Au retour, une soixantaine de personnes sont ramenées, logées dans des communes de Charente Maritime.

Afin de les aider à financer ces transports, et assurer la logistique qui découle de

cette situation exceptionnelle, Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer une subvention de 1.000 € à l'association Sourires d'Ukraine.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'association Sourires d'Ukraine d'un montant de 1.000 €
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2022
- **MANDATE** Madame le Maire à l'effet de mettre en œuvre cette décision.

ACTUALITÉS**Saint-Aigulin
aux côtés des ukrainiens**

Depuis l'invasion par la Russie de l'Ukraine le 24 février 2022, la solidarité s'est mise en place aussi du côté de Saint-Aigulin pour collecter tout d'abord vêtements, médicaments, nourriture et préparer au mieux l'arrivée d'une famille ukrainienne.

Tout début mars, un appel aux dons a été lancé et vous avez été très nombreux à répondre présents par le biais de différentes contributions.

Mi-mars, nous avons acheminé les dons déposés en médiathèque de Saint-Aigulin sur Chevanceaux dans des hangars dédiés à cet effet pour stocker l'ensemble des dons collectés sur les communes du canton des 3 Monts.

Vendredi 25 mars, un camion a pu charger l'ensemble des produits entreposés dans ces hangars pour les déposer aux frontières de la Pologne et de l'Ukraine.

Mercredi 30 mars enfin c'est une famille ukrainienne que nous sommes allés chercher à Fouras afin de les accueillir sur la commune. Cette famille à qui nous souhaitons la bienvenue est composée d'une maman et de ses 3 enfants.

Depuis lors, ce sont différentes forces vives qui se relaient pour proposer des cours de français, les accompagner dans leurs nombreuses démarches

administratives aux côtés des associations mobilisées au niveau départemental, régional et national et faciliter leur intégration au sein de notre collectivité.

Merci à vous tous pour votre mobilisation !

L'occasion de saluer le travail des bénévoles qui se sont mobilisés pour les collectes, le tri et le chargement, les besoins en traduction, Monsieur Jacques Gabillaud pour la mise à disposition gratuite de ses hangars à des fins de stockage et à tous les élus de territoire et départementaux mobilisés dans cette grande opération de solidarité.

Хай живе свобода !

Vive la liberté / ukrainien



CITOYENNETÉ

L'heure Civique : Donner une heure par mois pour aider un voisin, une asso ou ma commune ?



© J.-L.B.

Après avoir créé la Fête des Voisins et le label « Voisins solidaires », Atanase Périfan, le Périfan, a imaginé « l'Heure Civique » qui permet de participer à une action de solidarité organisée dans la commune, au sein d'un quartier ou d'aider, de manière informelle, un voisin qui en a besoin.

Le rythme de vie de vos différentes générations, ne permet pas toujours de nous engager dans la durée. Le principe du dispositif l'heure civique repose sur un postulat simple : une heure par mois ? Chacun d'entre nous peut le faire !

Simple, près de chez soi et sans contrainte, vous pouvez choisir les gestes de solidarité qui vous conviennent ! L'essentiel est de renforcer le lien, notre bien le plus précieux...

Que ce soit pour aider un enfant à faire ses devoirs, faire des courses pour un voisin souffrant ou encore aider une personne âgée dans des petits travaux de bricolage, accompagner les membres d'une association à préparer une manifestation ou soulager les agents de votre commune sur une mission bien spécifique tout est possible !

A travers l'Heure Civique, la commune de Saint-Aigulin souhaite impulser une dynamique de **mobilisation solidaire de proximité** dans nos quartiers, nos lieux-dits ou nos lotissements.

Parce qu'avec la période que nous traversons, la

solidarité ne peut reposer uniquement sur l'institution (état, départements, mairies) qui ne pourra faire face seule. La crise sanitaire a révélé un formidable élan de générosité et l'exceptionnel gisement de ressources solidaires dont notre pays dispose !

Si nous sommes très nombreux à donner une heure par mois, nous renforcerons le lien et sortirons victorieux de la crise.

La solidarité, c'est l'affaire de tous... et surtout, ça rend heureux !

COMMENT S'INSCRIRE POUR DONNER DE SON TEMPS ?

Formulaire à remplir sur :

<https://saint-aigulin.lheurecivique.fr/>

Vous serez ensuite contacté par un agent de la commune qui confirmera votre inscription et vous demandera de répondre à quelques questions afin de mieux percevoir quels types de services vous souhaitez rendre (bricolage, courses, aide aux devoirs, tâches administratives...)

En fonction des besoins exprimés par la commune de Saint-Aigulin, les associations, les particuliers, des missions vous seront ensuite adressées (en corrélation avec les centres d'intérêts et/ou compétences que vous aurez détaillés).

Vous serez donc en mesure d'accepter ou pas le service à rendre.



COMMENT FAIRE CONNAITRE UN BESOIN, ET BÉNÉFICIER DU RECOURS À UN VOISIN SOLIDAIRE ?

Que ce soit pour la commune, une association ou un particulier, le formulaire sera le même (joint au présent bulletin) !

Il suffira d'y renseigner :

- la nature du besoin (ex : tonte jardin, courses, montage tivoli avant manifestation, aide aux devoirs...),
- le nom et les coordonnées de la personne référente,
- la date et les horaires concernés par le besoin (ou si c'est libre, l'indiquer),
- le descriptif de la mission attendue,
- le nombre de volontaires recherchés
- et enfin s'il existe des pré-requis particuliers (port du masque, permis de conduire...)

Ce bulletin sera à adresser à la mairie soit en dépôt papier dans l'urne prévue à cet effet, soit par courriel à l'adresse :

contact@saint-aigulin.fr

Vous serez ensuite recontacté par téléphone par l'agent détaché au dispositif de l'heure civique qui procédera à la mise en relation avec le voisin solidaire qui aura accepté de vous accompagner !

Remarque : en attendant que les communes avoisinantes s'approprient le dispositif, nous acceptons aussi les habitants des autres communes (La Barde, Boscamnant, la Génétouze, Saint-Matin de Coux) !

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Séances du 1^{er} et 22 mars 2022



Après la première réunion du mois de décembre où ont été élus le maire et ses trois adjoints, le nouveau Conseil Municipal des Jeunes de Saint-Aigulin s'est réuni les mardis 1^{er} et 22 mars.

Le 1^{er} mars les jeunes élus et leur référent se sont concertés afin de définir les grandes lignes de leurs actions futures. Devant la grande diversité des projets évoqués, il a été proposé de les répartir afin de créer trois commissions. Chacune d'elle sera prise en charge par un des adjoints au maire.

C'est ainsi que :

- **Kaëlin Lebarbier** sera responsable de la **commission des activités civiques et citoyennes**
- **Malcom Beinse** de la **commission liée aux activités sportives**
- **Lhôu Moulinier** de la **commission du « vivre ensemble »** avec des activités culturelles et intergénérationnelles

Les jeunes ont décidé de participer à la prochaine opération « Haute Saintonge Propre » qui se déroulera le samedi 26 mars à Saint-Aigulin ainsi qu'à la commémoration du 8 mai au monument aux morts. Ils organiseront également une chasse aux œufs à l'occasion des fêtes de Pâques pour les enfants de la commune.

Lors des discussions, un problème a été évoqué : l'accès à la garderie de l'école élémentaire (le passage entre le foyer municipal et le bâtiment HLM) n'est pas bien éclairé. Cette information a été signalée à la municipalité et les services techniques ont fait le nécessaire depuis. La réunion s'est terminée par un petit goûter pour fêter Mardi gras !

Le CMJ s'est à nouveau réuni le mardi 22 mars avec des élus du Conseil des adultes afin de préparer avec eux leur participation à l'opération « Haute Saintonge propre » et celle du 8 mai. La réunion était également destinée à l'organisation de la chasse aux œufs qui se déroulera le samedi 16 avril.

L'enthousiasme et la détermination ne font pas défaut à ces jeunes élus qui prennent leur rôle très à coeur.

ACTION ENVIRONNEMENT**Opération Saintonge Propre**

© J.-L.B.

Le samedi 26 mars, c'est sous un magnifique soleil de printemps qu'une cinquantaine de personnes a arpenté les routes, les rues, les chemins et les bords de rivière du village.

Masques, pneus, canettes, mégots... Grâce à nos concitoyens bénévoles, de (trop) nombreux déchets ont pu être ramassés et exposés durant quelques jours près de la Place de la Victoire afin qu'habitants et gens de passage prennent conscience de la pollution engendrée par les incivilités.

Les élus remercient chaleureusement celles et ceux qui ont su donner de leur temps pour joindre l'utile à l'agréable.

Merci également aux membres de l'association RDN QUAD Saint-Aigulin 17 qui, comme l'an passé, ont permis une logistique plus facile et des kilomètres moins encombrants grâce à la mise à disposition de leur matériel (quads, remorques...).

Les promenades dans les différents secteurs de la commune se sont soldées par un goûter offert par la municipalité et servi par les élus du Conseil Municipal des Jeunes. Une nouvelle génération prête à relever les nombreux défis que nous impose l'époque. Soyons à leurs côtés, et montrons leur ensemble l'exemple.

**NOTRE VILLAGE EST BEAU,
NOTRE NATURE EST BELLE,
PROTÉGEONS-LES !**



© J.-L.B.



SERVICES TECHNIQUES

40 années de service et un départ à la retraite salué !



Le 31 mars 2022, Jean-Marc BARIBAS rendra les clefs après quarante années de service pour le compte de la commune de Saint-Aigulin. L'occasion de saluer le travail réalisé à la tête des services techniques de la commune depuis tout ce temps.

Jean-Marc laissera donc le soin à Nicolas OLIVIER - recruté mi-mars - de prendre le relais après avoir passé quelques semaines ensemble à sillonner les routes et découvrir tous les recoins des bâtiments de notre commune.

Bonne retraite Jean-Marc et merci pour tes bons et loyaux services !

CULTURE POUR TOUS

La médiathèque de Saint-Aigulin : du nouveau du côté de l'accueil



Depuis le mois de janvier, Charlène Levasseur - en attendant l'ouverture de la maison des services - avait pris le relai côté médiathèque pour recevoir le public du lundi au samedi.

C'est maintenant au tour de John Delangeas de vous y accueillir maintenant.

Il prendra plaisir à vous guider et à vous conseiller sur le choix de vos prochains ouvrages !



Médiathèque : 1 place Jules Ferry
Tél : 05.46.04.35.78
mediatheque.staigulin@gmail.com

TRAVAUX

La piscine va faire peau neuve !



La piscine dans les années 80

Dans les années soixante, la piscine de Saint-Aigulin a fait partie de ce plan d'envergure nationale initié par le Général de Gaulle dénommé « 1 000 piscines pour la France ».

Au-delà des petits travaux de maintenance et d'entretien des infrastructures, aucun gros travaux n'avaient été réalisés depuis lors à l'exception du changement de chaudière l'année dernière.

Pour autant nous savions que l'étanchéité des bassins n'était plus satisfaisante depuis plusieurs années.

Après des mois d'études, nous avons donc confirmé la solution technique à retenir pour procéder à la réfection des bassins.

En parallèle de ses travaux d'étanchéité et dans un souci d'économie d'eau, les goulottes des bassins vont être supprimées afin de créer une piscine à débordement.

Cette remise en état va nécessiter de longues semaines de travaux qui ne nous permettront pas d'ouvrir à l'été 2022.



Certains se reconnaîtront peut-être.

A l'image du partenariat mené avec la commune de La Roche-Chalais à l'été 2020, des échanges sont en cours entre nos deux communes afin de proposer aux habitants de Saint-Aigulin un accès à la piscine de la Roche-Chalais durant tout l'été 2022.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution des travaux.

COHÉSION DES TERRITOIRES



Dans 5 à 10 ans, à quoi ressemblera Saint-Aigulin ?

Depuis octobre 2020, notre commune est lauréate d'un dispositif qui s'inscrit dans le plan « France relance » dénommé **Petite Ville de demain**. Le déploiement de ce dispositif à l'échelle de Saint-Aigulin est porté par deux cheffes de projet qui ont été recrutées par la communauté de communes de Haute Sain-tonge.

Elles sont les chefs d'orchestre de l'opération de revitalisation de notre territoire par le pilotage et l'animation du projet territorial. Elles coordonnent la conception du projet de territoire, définissent la programmation des actions et opérations de revitalisation identifiées. Elles appuient et conseillent les instances décisionnelles communales et intercommunales engagées dans le projet et entretiennent des liens étroits avec les partenaires locaux qu'ils soient publics, associatifs ou privés.

Depuis leur prise de poste en août 2021, différentes réflexions nous ont permis d'identifier des lignes et orientations à déployer sur notre territoire :

- Comment affirmer notre centre-bourg en tant que cœur commercial, culturel, lieu de vie animé et de rencontres et y sécuriser les différents usages ?
- Quelle place donner à la voiture ? Comment ima-

giner des alternatives de mobilité douce ?

- Comment améliorer la lisibilité de nos entrées de communes et des différents usages (stationnement, zones d'activités...) ?
- Comment faire évoluer l'offre en équipements, services commerces et habitats au regard des enjeux démographiques ?
- Comment mieux valoriser les atouts spécifiques et locaux (tourisme vert, environnement...) ?

Pour mener à bien ce travail dans les délais indiqués (fin du mois de septembre 2022), nous avons fait appel à un bureau d'études, chargé de réaliser un **plan guide** des actions à déployer sur notre commune dans les 5 à 10 prochaines années.

ALTEREO est doté d'une équipe expérimentée et pluridisciplinaire (chef de projet, chargé d'études, urbanistes, sociologues, ingénieurs, experts VRD, environnementaliste, architecte...). Ce bureau d'étude va nous accompagner pendant près de 6 mois **en travaillant en lien étroit avec la population** de Saint-Aigulin à travers ses élus, ses commerçants, ses associations, ses usagers et ses habitants en vue de formaliser sous forme de fiches-actions ce à quoi va ressembler Saint-Aigulin sur les différents volets que nous aurons identifiés.



ZOOM SUR LA MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL

PHASE 1 – Elaboration d'un diagnostic et définition des enjeux du plan-guide :

Mercredi 29/03/2022 : Réunion de lancement

Présentation des acteurs mobilisés et rencontre avec le comité de pilotage petite ville de demain mis en place + visite de site

Vendredi 08/04/2022 : Assemblée Générale ASA

Ouverte à l'ensemble des artisans, commerçants de la commune à des fins de présentation du dispositif et du travail de diagnostic mené par ALTEREO et coordonné par les cheffes de projet Petite Ville de Demain

Du mardi 12 au jeudi 14 avril 2022 : Entretiens avec acteurs locaux et les personnes ressources

En parallèle d'une résidence sur site (3 jours consécutifs en immersion sur la commune), la chargée d'étude et la cheffe de projet d'ALTEREO (artisans, commerçants, présidents d'association...) coordonneront des entretiens individuels et collectifs à des fins de collecte d'informations.

Lundi 2/05 à 18h30 : Balade urbaine

Une balade urbaine ouverte à tous permettra d'aller à la rencontre des habitants afin d'intégrer les spécificités locales et d'échanger avec les riverains sur les enjeux émergents et de confronter les regards des habitants.

Lundi 09/05 : COPII

Réunion de travail entre le bureau d'études, le comité de pilotage Saint-Aigulin et la cheffe de projet Petite Ville de demain

Mardi 10/05 18h30 : Atelier à destination des habitants

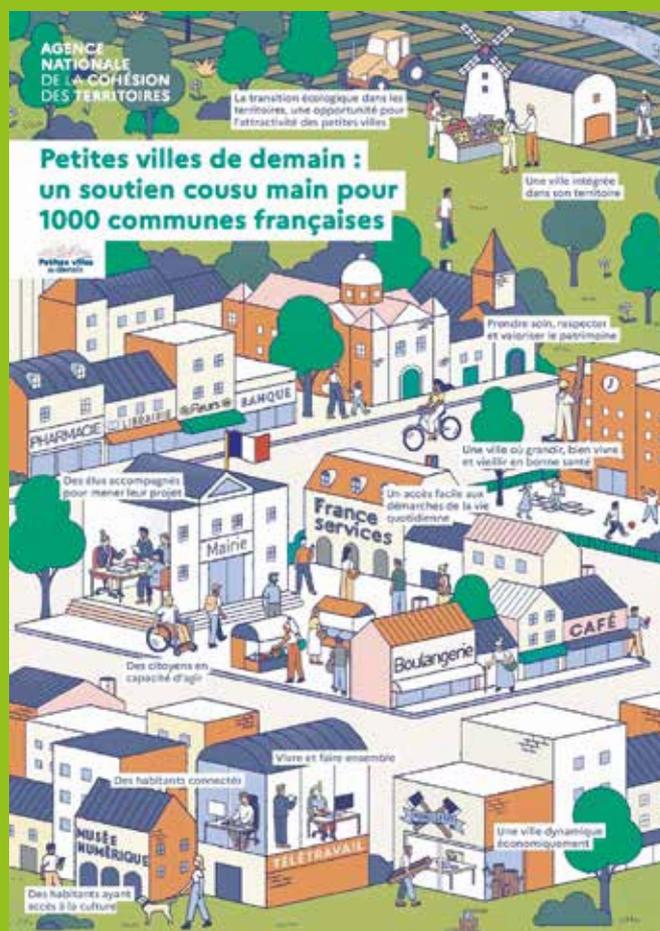
Réunion de travail, ateliers participatifs organisés au foyer municipal de Saint-Aigulin

Lundi 23/05 : COPII

Réunion de restitution des travaux réalisés au cours de cette phase 1 par le bureau d'études ALTE-

REO et pose du diagnostic et définition des enjeux pour notre commune.

Vous serez donc tout au long de ce processus de travail, informés de la suite des travaux menés et associés aux ateliers proposés par ALTEREO pour que vous puissiez à votre niveau contribuer à transformer notre Saint-Aigulin de demain !



LITTÉRATURE

« Contes et légendes de la Dronne » par Jacques Legendre

Le succès obtenu par la publication de ce recueil depuis septembre dernier incite la famille Legendre à proposer à tous ceux qui l'ont lu ou qui projettent de le lire, **une rencontre à la salle Jules Ferry, le samedi 18 juin 2022 à 10h.**

Pour une évocation de la vie de l'auteur, suivie d'une présentation de l'œuvre elle-même.

La réunion se terminera par une séance de dédicace à la médiathèque.



L'ALLIANCE SAINT-AIGULINOISE



Au moment d'écrire ces mots le printemps est de retour. Avec lui, les beaux jours et l'envie pour l'ASA d'aller de l'avant pour vous proposer comme toujours des moments de partage et de rassemblement.

En ce début d'année 2022, nous avons eu la chance de nous joindre au carnaval de notre commune, savamment organisé par l'Inter-Association. Quel superbe souvenir du carnaval 2022 !

L'ASA a donc défilé aux côtés des écoles, des majorettes et des quads de Saint-Aigulin. L'Art de vivre ensemble était bien présent puisque la commune de la Roche-Chalais était aussi de la partie. Vous aurez certainement reconnu notre char aux couleurs du printemps et de la bonne humeur : nous embarquions un barbecue qui, très clairement, aura fait l'unanimité ! Défilé le matin à Saint-Aigulin, puis l'après-midi à la Roche-Chalais pour le plaisir de tous ! Spéciale dédicace à



notre «bDj ambianceur, Benoît» venu pour sonoriser le char et animer avec son micro lors du défilé. Une bonne tranche de rigolade, en ces temps troublés, qui remonte le moral des troupes ! Merci à tous pour votre participation !

Dans l'attente des marchés nocturnes qui se dérouleront les **vendredis 8, 22 juillet et 5 août**, l'ASA continue la mise en œuvre d'un projet qui nous tient à cœur : la mise à disposition de nos panneaux d'affichage pour les artisans et commerçants de notre commune afin de promouvoir leur activité. Nous vous en dirons plus prochainement !

Suivez-nous sur Facebook et n'hésitez pas à partager sur notre page « Alliance Saint-Aigulinoise » vos souvenirs communs avec l'ASA ... photos, témoignages, idées...

Nicolas

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Le Printemps est là, les manteaux tombent et les masques aussi

Après une troisième période où les classes furent assez clairsemées à cause de l'épidémie de Covid-19, nous retrouvons enfin des effectifs complets. Le passage récent au niveau 1 du protocole sanitaire a été un réel soulagement pour les élèves qui ne sont plus obligés de porter le masque en classe. Nous pouvons également reprendre les projets jusqu'alors suspendus tels que les rencontres sportives avec d'autres écoles, les sorties pédagogiques, etc.

Le 11 février, toutes les classes se sont rendues au Théâtre Tony Poncet afin d'assister au spectacle « Mister Fable » réalisé et interprété par le comédien Patrick Guichard. Au cours de la représentation, les élèves ont pu monter sur scène et redécouvrir les classiques de La Fontaine tout en s'amusant. Ce spectacle nous a été offert par l'association Art, Culture et Loisirs à qui nous adressons nos remerciements.

Enfants, parents et enseignants, ont pu renouer le 12 mars avec le traditionnel Carnaval et partager un moment de joie et de convivialité. Un concours du meilleur déguisement a été organisé par les parents d'élèves des écoles maternelles et élémentaires. Cinq enfants ont été récompensés ainsi que trois familles pour leurs costumes assortis et originaux.

Au mois de novembre, les élèves de chaque classe, avec l'aide de M. POIRIER (paysagiste Saint-Aigulinois que nous remercions chaleureusement), avaient planté des arbres fruitiers dans notre nouveau verger. Ils ont aujourd'hui commencé à bourgeonner et nous espérons qu'ils donneront, dans quelques années, de délicieux fruits que les enfants pourront prendre plaisir à cueillir et consommer. Ces dernières semaines, fraisiers et framboisiers ont également été plantés afin d'assouvir la gourmandise des plus impatientes. Nous remercions les services techniques de la commune pour leur aide précieuse dans cette belle entreprise (nettoyage, mise en place du grillage, apport de terre...).

De multiples projets ont déjà eu lieu, sont en cours ou à venir : printemps des poètes pour les CE2-CM1, permis internet en lien avec la gendarmerie et rugby avec un intervenant professionnel pour les CM1-CM2, arts et cultures autour du monde pour les classes de Cycle 2 (CP, CE1 et CE2), journée au parc Mysterra de Montendre pour toute l'école...

Au printemps la nature revit, et l'école aussi !



© J.-L.B.



ÉCOLE MATERNELLE



QUE S'EST-IL PASSÉ À L'ÉCOLE MATERNELLE DEPUIS SEPTEMBRE ?

En septembre, c'est 70 enfants qui ont fait leur rentrée voire leur première rentrée. Il y a cette année 3 classes, une classe de petite section avec maîtresse Chloé, une classe de moyenne et grande section avec maîtresse Audrey et une deuxième classe de moyenne et grande section avec maîtresse Maialen (nouvelle enseignante et directrice).

En octobre, pour la semaine du goût, les élèves des 3 classes se sont dirigés vers la médiathèque afin de réaliser 4 ateliers autour des fruits, des herbes aromatiques et des cucurbitacées. Suite à cela, une matinée cuisine a été faite avec les 3 classes. Le protocole le permettant à ce moment-là, les classes ont été mélangées et les enfants, avec l'aide de parents volontaires, ont ainsi pu presser des oranges, réaliser une compote ainsi qu'un banana bread. Tout cela a été dégusté l'après-midi dans la cour de récréation et avec le soleil.

En novembre, l'école s'est rendue à pied au théâtre de la commune pour apprécier la pièce « une note de musique ». L'occasion de faire marcher son imagination, mais aussi d'apprendre à connaître de nouveaux instruments de musique.

En décembre, le cinéma de La Roche-Chalais et la mairie de Saint-Aigulin, ont permis aux enfants de bénéficier d'une projection du film « en attendant la neige ». Un long-métrage coupé en 4 courtes histoires.

Enfin, le samedi 12 mars, l'école maternelle a participé au carnaval organisé par l'inter-Association et ses associations. Ce fut un moment festif et convivial.

SOLIDARITÉ

Banque Alimentaire, bientôt la collecte !



Deux fois par an, l'association Solidarité Dronne Lary affiliée à la Banque Alimentaire de Charente-Maritime organise une collecte à Saint-Aigulin au magasin U Express.

La prochaine aura lieu **le vendredi 3 et le samedi 4 juin 2022**. Ce sont plus de quarante personnes de notre commune qui sont aidées tout au long de l'année.

Aussi nous espérons que les Saint-Aigulinois, comme d'habitude, feront preuve de générosité. Qu'ils en soient d'avance remerciés.

NOUVEAU

UNE NOUVELLE CHORALE a vu le jour à ST-AIGULIN

sous la direction de François LAURENT chef de chœur

Vous aimez chanter

Vous aimez l'esprit de groupe, l'ambiance amicale,
La musique est votre plaisir et votre loisir.



Venez nous retrouver
le mardi soir à 20h30
au théâtre Tony Poncet à Saint Aigulin

Vous pouvez aussi nous joindre au
06 88 28 40 29 ou au 06 08 71 67 46
pour tout renseignement

NOUVEAU COMMERCE

Kristal, votre espace beauté



Une nouvelle enseigne dédiée au maquillage semi permanent. Kristina, 31 ans, a fait toutes ses formations dans une école internationale en Ukraine et possède également une formation spécifique en hygiène et salubrité, en étude théorique et pratique, en conformité avec le code de la santé publique.

« Ma priorité c'est d'utiliser du matériel stérile et à usage unique permettant une hygiène totale dans le respect de la loi (décret 2008-149). » explique-t-elle.

Dans son salon, vous pourrez opter pour du maquillage semi permanent des sourcils, des lèvres ou des yeux (eye-liner). L'avantage de telles prestations pour la femme d'aujourd'hui moderne et souvent pressée c'est d'être belle et maquillée dès le réveil.

Kristina propose aussi ses talents de prothésiste ongulaire, beauté des mains et des pieds. Artiste peintre, elle vous fera de magnifiques dessins sur les ongles. Chaque séance commence par une manucure ukrainienne incluse dans le tarif de la prestation (à partir de 25€ jusqu'à 60)

A titre d'exemple, si vous souhaitez vos sourcils en microblading ou poudré, il vous en coûtera 130€ le 1^{er} rdv et 50€ pour la retouche qui se fait en général un mois plus tard.

Son souhait est de développer les prestations et de collaborer avec d'autres techniciennes (extensions de cils, prothésiste ongulaire etc)

L'institut, Kristal, est ouvert du lundi au samedi de 10h à 18h uniquement sur rdv.



Pour plus d'informations :
Pour un premier conseil, contacter :
Kristina au 07 87 41 08 99
ou sur son Instagram

ÉCOLE DE MUSIQUE

ROCKSCHOOL



La saison 2021/2022 étant bien avancée, il est temps pour nous de vous donner quelques nouvelles de la Rockscool du Kayak, l'école de musique de notre belle commune.

Nous avons repris nos activités le 15 septembre dernier avec un effectif de 42 élèves, 21 chacun pour nos deux professeurs Priscille et Jean-Baptiste.

Nous sommes heureux d'avoir pu retrouver nos élèves adultes cette année et d'avoir concrétisé, cette fois-ci, l'expérience de la chorale rock. Cette saison, les cours de chant sont de nouveau à la carte et ils rencontrent un franc succès, tout comme le reste des activités proposées.

Nous tenons à préciser que le protocole sanitaire est toujours scrupuleusement respecté.

Un concert sera programmé en fin d'année scolaire, le **vendredi 8 juillet 2022**, l'occasion pour les élèves et leurs professeurs de partager avec un public le travail effectué tout au long de cette saison.

Nous rappelons que les inscriptions sont ouvertes toute l'année.

Les cours dispensés :

- Guitare (acoustique, électrique, basse)
- Batterie
- MAO
- Ateliers On Stage (groupes)
- Ateliers composition et écriture
- Chant
- Clavier
- Atelier P'tits Rockeurs
- Éveil Musical
- Chorale Rock tous les mercredis de 19h à 20h30 (sauf vacances scolaires)/



CONCERTS & MUSIQUES

Association AMSA : La saison musicale est lancée

De bonnes nouvelles également concernant l'AMSA. Nous avons repris, pour notre plus grand plaisir, la programmation des soirées concerts.

La première a eu lieu le 6 novembre dernier et a rencontré un vif succès, compte tenu des jauges de remplissage de salle à respecter à ce moment-là. Les suivantes, rock et électro, puis métal, se sont tenues les 19 et 26 mars. Il y aura également la traditionnelle soirée reggae qui aura lieu le 14 mai.

Grande nouveauté, nous organisons, le 30 avril, un tremplin « Musiques Actuelles » dont la récompense sera de faire la première partie du Festival Pleiart (Saint-Seurin-sur-l'Isle) le 3 septembre 2022 ainsi que de participer à la finale des tremplins du L.A.M.A.

Une saison 2021/2022 qui voit de belles choses se dessiner. Nous vous réservons d'ailleurs encore quelques surprises. Restez attentifs et à l'écoute.

L'équipe du KAYAK, AMSA & ROCKSCHOOL



●●●●●
**LE KAYAK
AMSA**



Renseignements :
Mail : lekayak.assoamsa@gmail.com
<http://amsaconcert.e-monsite.com/>
Facebook : Le Kayak - Asso AMSA



**TREMLIN
MUSIQUES ACTUELLES**



SAMEDI 30 AVRIL 21H00
- LE KAYAK -
SAINT AIGULIN (17)



COMMÉMORATION

Amicale des Anciens Combattants & Victimes de Guerre

Toutes Générations de Feu – Section de Saint-Aigulin



CÉRÉMONIE DU 19 MARS 2022 À LA GENÉTOUZE :

La Genétouze ne nous avait pas habitués à nous recevoir avec un ciel bleu aussi ensoleillé.

Ce 19 mars, le 60^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, les maires des 3 communes, Brigitte Quantin, Michel Marty et Pierre Borde ont présidé la cérémonie devant le monument aux morts.

La cérémonie a commencé par la montée des couleurs.

Le public a ensuite applaudi les allocutions du Président Jacky Gard et de monsieur le maire Michel Marty.

Étaient au centre de ces allocutions, le devoir de mémoire, l'hommage aux morts de cette guerre et des autres conflits et le spectre d'un conflit d'une autre dimension sans respect des humains et des lois actuellement en Ukraine.

La Municipalité et les anciens combattants ont procédé à un dépôt de gerbes suivi de la sonnerie aux morts, de la minute de silence et du premier couplet de La Marseillaise.

Les autorités ont salué les porte-drapeaux accompagnés par le Chant des Africains. Pour clore cette cérémonie du devoir de mémoire, les drapeaux rendent les honneurs devant le monument aux morts.

La sonorisation et la couverture photographique de la cérémonie sont de Magalie et Olivier Morcelet.

PROCHAINE CÉRÉMONIE :

Samedi 8 mai à 11h : commémoration de la victoire de 1945.

Et si possible, le traditionnel repas samedi 4 juin à l'étang Bordat (date à préciser).

INFORMATION :

Photos des cérémonies sur Facebook, groupe : Amicale des Anciens Combattants Section de Saint-Aigulin.



21 LA VIE ASSOCIATIVE

DONNEUR DE SANG



La nouvelle année est pour nombre d'entre nous le moment d'échanger nos vœux. C'est aussi l'occasion où l'on prend toutes sortes de bonnes résolutions pour les douze mois à venir.

Avec quelques jours de retard, le lundi 7 février, ce sont 61 personnes qui en se présentant à la collecte de sang, organisée par l'EFS pour notre commune, ont mis en pratique la bonne résolution de venir offrir quelques centilitres de leur sang afin de soigner des malades.

Les 59 poches recueillies à cette occasion représentent peu par rapport aux 10,000 dons qui sont nécessaires chaque jour, mais en ces temps difficiles, elles sont extrêmement précieuses.

Qui n'a pas vu ou entendu les messages urgents à venir donner son sang ? Avec la quasi-absence de collecte en entreprise comme dans le milieu scolaire, en raison de l'épidémie de covid 19, si l'on ajoute une moindre fréquentation des collectes due aux épidémies hivernales, les réserves en produits sanguins sont tombées à un niveau très bas. Espérons qu'avec une amélioration de la situation sanitaire la situation redevienne vite normale.

Quelques jours avant cette collecte, le président accompagné du vice-président se sont rendus à l'école primaire de La Clotte afin de délivrer des informations sur le don de sang aux élèves des 2 classes. Ces derniers ont bien voulu participer au concours de dessins organisé par notre fédération. Il a été très difficile au jury composé des membres du Conseil d'Administration de l'association de départager les 39 œuvres et de n'en retenir que 10 pour la sélection départementale. Les œuvres présélectionnées ont de nouveau été départies par les membres du CA de l'union départementale 17, pour n'en retenir que 4 qui vont concourir au niveau national. Les résultats seront communiqués à la fin de l'année scolaire lors d'une petite cérémonie où seront également récompensés les éventuels lauréats au niveau national, mais aussi ceux de l'école locale ainsi que tous les élèves qui sont à féliciter pour la qualité des dessins, et qui ont déjà été récompensés par des gilets jaunes offerts par l'Union Départementale.

C'est pour nous l'occasion d'adresser tous nos remerciements à M. Morisset et à M. Raynal enseignants, pour le très bon accueil qui nous a été réservé. Nous regrettons de ne pas avoir eu la participation de l'école élémentaire de Saint-Aigulin, tout comme nous déplorons l'absence de réponse du collège B. Roussillon à notre proposition d'intervention auprès des élèves de cet établissement, comme cela est légalement possible, afin de les sensibiliser et de les informer aux enjeux du don de sang.

La prochaine collecte est prévue pour le lundi 23 mai, horaires et lieu habituels. Auparavant, nous aurons eu le samedi 9 avril, notre assemblée générale, moment important dans la vie d'une association puisqu'il y sera présenté les différents bilans : moral, activité et financier. De même, il s'agira de renouveler ou pas la confiance à l'équipe sortante et d'approuver les éventuelles candidatures à travers un vote.

AMICALE DES PÊCHEURS

L'association de pêche de Saint-Aigulin a procédé à trois lâchers de truite pour un total de 400 kg de poissons dont 200 kg ont été lâchés pour l'ouverture le samedi 12 mars 2022.

En attendant l'ouverture du carnassier (brochet,...) cette fois prévue le samedi 30 avril prochain, vous pouvez d'ores et déjà prendre note du concours de pêche qui aura lieu le **14 juillet** prochain sur Saint-Aigulin.

Nous espérons vous y retrouver nombreux !



SPORT COLLECTIF

Le Football Club est de retour !



Le Football de Saint-Aigulin est de retour, après deux ans d'absence due au covid. La saison bat son plein.

Notre équipe A est 5^e du classement et notre équipe B est 3^e.

Quant à nos petits, nous avons à l'école de foot des enfants de 6 à 9 ans répartis dans deux catégories d'âge.

C'est avec plaisir que nous les retrouvons les mercredis après l'entraînement pour un partage de goûter et les samedis avec des plateaux sur des

sites de la Gironde.

Si vous voulez venir gonfler nos effectifs, vous pouvez nous contacter par téléphone au 06.53.90.04.55. Nous nous ferons un plaisir de vous accueillir parmi nous.

Nous tenons à vous remercier pour votre participation à l'achat de nos calendriers et à l'accueil que vous avez réservé au dirigeant chargé de vous les présenter.

À bientôt sur le stade pour les matchs.

TENNIS CLUB



Du 1^{er} au 14 juillet, aura lieu le tournoi de tennis « Homologation FFT » ADULTES, participation des JEUNES au tournoi à partir de 13 ans (NC à 4/6)

NOUVEAUTÉ : du 1^{er} au 3 juillet, tournoi JEUNES de 11/12 ans, filles et garçons, couleur verte (NC à 30/1 inclus)

LOTOS : le samedi 4 juin, le samedi 20 Août et le samedi 10 septembre 2022, au foyer municipal à 20h30

Venez encourager les joueurs et joueuses "entrée gratuite"

Le président, Albert Sandré

COMITÉ DES FÊTES- INTER-ASSOCIATION



Après deux années d'interruption due au covid, l'inter association a organisé le carnaval.

La commune de la Roche-Chalais s'est jointe à nous pour animer le carnaval le matin à Saint-Aigulin et l'après-midi à la Roche-Chalais.

À 9 heures 30, avait lieu le départ du défilé constitué par les chars "Ratatouille", le carrosse de Cendrillon, "le printemps", "le messenger", les quads de RDN, animé par "La Banda du Périgord", les majorettes de Saint-Aigulin, la musique des commerçants et artisans.

Une foule très nombreuse, composée des élèves des écoles Jean Ferrat et maternelle, des parents d'élèves, des enseignants, des bénévoles, des Maires de la Roche-Chalais et Saint-Aigulin, encadrait ce défilé où on pouvait découvrir de magnifiques déguisements.

Après avoir défilé dans une ambiance très festive, les différents groupes ont animé la cour de l'école Jean Ferrat avant de brûler sa Majesté Carnaval. Ensuite, place à l'apéro pour tous, préparé par les bénévoles de Saint-Aigulin et de La Roche-Chalais. La matinée s'est terminée autour d'un excellent repas préparé par Cédric Olivier et

servi dans une superbe ambiance par les organisateurs des 2 communes. L'après-midi, le carnaval s'est terminé à la Roche-Chalais. Merci à celles et à ceux qui ont aidé dans l'organisation de la mise en place de ce carnaval 2022.

PROCHAINES MANIFESTATIONS DU COMITÉ DES FÊTES ET DE L'INTER-ASSOCIATION :

13-14 et 15 mai : fête locale avec attractions foraines

Dimanche 15 mai : brocante, vide-greniers

28 mai : loto du comité des fêtes

Samedi 18 juin : fête de la musique sur le site du Théâtre de Verdure ; super spectacle gratuit offert par le Comité des Fêtes

Mardi 5 juillet : animation pour les collégiens du collège Bernard Roussillon

Jeu-di 14 juillet : soirée moules-frites au Théâtre de Verdure

Dimanche 14 août : soirée au Théâtre de Verdure

1^{er} et 2 octobre : fête des vendanges avec attractions foraines

Dimanche 2 octobre : Brocante

SPORT

Saint-Aigulin Karaté Club



La saison continue au SAKC avec de nombreuses activités et des échanges. Nous développons et partageons nos cours avec de nombreux sportifs.

Dans le cadre de notre **association nationale de karaté d'Okinawa**, nous avons participé le samedi 12 et dimanche 13 février à un stage karaté adulte tous grades, organisé par nos collègues de Saint-Germain de Lusignan, ainsi qu'à celui organisé par notre association le samedi 12 et dimanche 13 mars dans notre dojo. Ces stages nous ont permis d'améliorer nos techniques pour plus de performance et d'efficacité, et surtout de nous retrouver durant cette période de pandémie.

La section Body est toujours au complet. La résultante d'un cours toujours animé avec un enseignant diplômé, permet d'avoir une excellente assiduité des adhérents. Pour le bonheur de tous, et afin de répondre à la demande croissante à de nouveaux volontaires, le club a ouvert une séance supplémentaire le jeudi soir, organisée et animée par **Flora**.

Les enfants ont eu droit à un passage de grade

intermédiaire qu'ils ont réussi avec brio. **Félicitations à William, Malcom, Méloé, Samuel, Oracio et Vivien pour leur travail.**

Malgré les circonstances exceptionnelles, nous remercions la population saint-aigulinoise de s'être déplacée en masse lors de l'organisation de notre loto.

Dates à retenir pour cette fin de saison 2021/2022 :

- Stage Ceinture marron :
Guîtres et Montguyon les 23 et 24 Avril 2022
- Stage Ceinture marron :
Montguyon les 14 et 15 Mai 2022
- Stage Senseï NUNES :
Montguyon les 10, 11 et 12 Juin 2022
- **Stage d'été 2022 :**
Saint-Aigulin du 8 au 12 Août 2022

Composé de 3 ceintures noires 1^{ère} à 3^{ème} DAN, le club vous accueille tout au long de l'année.

LES HORAIRES SONT LES SUIVANTS :

- **Le lundi de 19h-20h30**
(karaté adulte traditionnel)
- **Le mardi de 18h30-20h**
(cardio training)
- **Le jeudi de 19h-20h30**
(karaté adulte traditionnel)
- **Le vendredi de 17h45-19h**
(karaté enfant traditionnel)
- **Le vendredi de 19h-20h30**
(karaté adulte traditionnel)

A bientôt.



Renseignements :

Toutes les informations sur le Site Internet :
<http://staigulin.karate.free.fr>
ou Téléphone: 05-46-04-93-40 en soirée.



CLUB DE NATATION

Les membres du club cessent leur activité après 29 ans de bénévolat.

Si des personnes sont intéressées pour reprendre le club, une assemblée générale sera prévue au mois de mai.

Pour connaître la date de l'A.G, appelez au numéro :

05.46.04.84.31

et laissez vos messages, je vous recontacterai.

La présidente.

SPORT ET DÉTENTE

La Boule Aigulinoise en plein essor

C'est avec beaucoup de satisfaction que nous constatons, une large adhésion à l'association malgré cette pandémie.

Nous sommes plus de 95 adhérents à ce jour.
D'autres satisfactions : la solidarité, le collectif, l'entraide, donc de quoi être très optimiste sur l'avenir de l'association.

Après la remise à neuf du local, grâce à la solidarité de quelques-uns, le nombre d'adhérents nous a permis d'acheter une veste à chaque membre, bien aidé en cela par les cotisations et la participation de Pointure Plus Coutras, qui a été très réceptive à notre démarche.

Tous les mardis et vendredis, une moyenne de 35 joueurs participent au concours à la mêlée.

Il reste à maintenir ce bon esprit et cette solidarité pour voir l'avenir sereinement.

Rejoignez-nous et passez un bon moment chaleureux et convivial.

Jeff



PAR MONTS ET PAR VAUX



À l'heure de la parution de cette édition, notre calendrier des randonnées d'été n'a pas été encore établi.

Elles sont programmées en Juillet et août et ne dépassent pas les 8 à 9 km pour être accessibles à tout public, y compris les enfants. Elles peuvent être en semi-nocturne.

Une visite est généralement proposée à l'issue du parcours.

Elles sont gratuites et ouvertes à tous.

Ce programme sera visible dès la fin juin sur notre site internet : <http://rando.pmpv.free.fr/cms/> dans les offices du tourisme du canton, dans la presse et sur notre page Facebook « Par monts et par Vaux »

N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Le meilleur accueil vous sera réservé.

PAS ET GALOP

AIGU - RANDO

Dimanche 17 et lundi 18 avril 2022.
Saint-Aigulin (17360)

Rdv. lieu dit vétilles st aigulin (étang bordas).
Ouvert dans le respect des réglementations sanitaire en vigueur.

Dimanche 17 rdv 14h rando 16km ou semi nocturne gratuite.

Lundi 18 Rdv 8h30 circuits 10 km 16 km 23 km.
Casse-croûte, dégustation de pineau sur le parcours.
13h Repas sur réservation. 13€. réserver avant 12/04.
(apéro, crudités, charcuterie, jambon braisé, fromage, désert). Amener ses couverts.




Tarifs
Rando pédestre 3€
Cavaliers, grom,VTT 6€.
Adhérents 5€. Foin à disposition.

Règlement à l'ordre de : Pas et Galop
Pauline Tarraud 10 lot les pavillons 2
33450 Izon.



Renseignements :
Jean-Jaques Tél : 06 72 16 23 81
Pauline Tél : 06 31 40 56 19

Association loi 1901
n° W 171001094.
Siren 750 132 664 00012.
Siège Social mairie de St Aigulin 17360.

ARHSA

Des projets pour 2022



Contrairement à ce que nous avons prévu, notre Assemblée Générale n'a pas pu se tenir le 4 février en raison des restrictions sanitaires. Le bureau a établi un procès-verbal pour que l'Association puisse maintenir son activité en cette année 2022.

Rapport moral : Pendant l'année 2021, nous avons effectué deux sorties. Le 30 juin, nous avons fait un circuit dans le Médoc, en voitures particulières. Et pour la Fête du Patrimoine, le 16 septembre, après la visite des Lapidiales, nous avons pique-niqué au bord de la Charente, à Port d'Envaux et retour par Taillebourg.

Rapport financier : Une demande de subvention a été

faite comme d'habitude, auprès de la mairie. Nous proposons par ailleurs de maintenir la cotisation annuelle à 10€, car notre budget est en équilibre. Nous invitons ceux qui désirent réadhérer à s'acquitter de leur cotisation par chèque au nom de l'ARHSA et à l'adresser à D. Cusintino (avenue de Saintonge 17360 Saint-Aigulin).

Renouvellement du bureau. Janine Baud nous a informés qu'elle était démissionnaire. Nous la remercions de son investissement pendant ces années et faisons appel à candidatures pour le poste de secrétaire adjointe. En attendant une nouvelle Assemblée Générale, le bureau reste celui qui avait été élu l'an dernier. Si l'un d'entre vous désire y participer, il est prié de se faire connaître.

Titulaires actuels	Suppléants
Président N. Laidet	P.Lapp
Secrétaire A-M Chatain	J.Baud
Trésorier D. Cusintino	G.Bonnet

Propositions de sorties. Malgré les incertitudes dues au Covid, nous retenons deux projets de sorties en 2022 : Brantôme et Nontron (*photo*) en juin et Hautefort (château, jardin, musée de la médecine) pour le Patrimoine en septembre.



Renseignements :

N. Laidet : 05 46 04 05 68

AM Chatain : annemarie.chatain@sfr.fr

RANDO DOUBLE NATURE

Vendredi 4 mars, lors de l'Assemblée Générale, Le Président a fait le bilan d'une saison marquée par les confinements liés au COVID.

Le club a pu organiser et participer à :

- 3 randonnées
- la journée des chemins,
- la journée de la Saintonge Propre,
- le Téléthon avec les pompiers de Saint-Aigulin,
- le carnaval cette année

Le Conseil d'Administration est ainsi reconstitué :

Président : Roland FLEURENT
 Vice-Présidents : Alexandre DOUSSAINT, Patrick MORCELET, Yves REIGNER
 Secrétaire : Jacques BAGUET
 Secrétaire Ajointe : Reine BEILLOUET
 Trésorière : Roseline LASNIER
 Trésorier Adjoint : Jean Michel LASNIER
 Membre Actif : Denis DEYGNAUD



Ainsi, le club RDN de randonnées de loisirs verts dans la Double Nature poursuit des objectifs d'activités sportives dans le respect de l'environnement, de défense des espaces naturels et d'entretien des chemins ruraux, de randonnées tout en participant à la vie associative de Saint-Aigulin.

ADMINISTRATION

● ADMR SAINT-AIGULIN

Mme Élodie TAILHADE - 58 rue Victor Hugo
Permanence à Saint-Aigulin :
Le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
05.46.70.09.97

Permanence à Saint-Martin d'Ary :
05.46.04.45.97

Du lundi au vendredi de 8h à 12h
Ou Plate forme dép. : **0810.600.448**

● ASSEDI

www.assedic.fr et le **3949**

● CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (Dépt 17)

Mairie de Montendre : jeudi de 13h30 à 16h30
Point Internet : Visio accueil
Jonzac : 5 rue des Guits, le jeudi
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

● CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

5 Avenue de la Grange
17210 MONTLIEU LA GARDE
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
05.46.04.44.33

● CONCILIATEUR

Monsieur François HERNANDEZ
Permanence tous les 2^e mercredi de chaque
mois entre 9h et 12h à Montguyon.
Prendre RDV à la MSAP : **05.46.04.01.45**

● MISSION LOCALE de HAUTE-SAINTONGE

Julie de CARVALHO conseillère en insertion
Nadia HERVOIX-NAISSANT chargée d'accueil
le lundi et le mardi 9h/12h30 - 13h30/17h
05.46.49.01.79 / 06.31.71.12.95
jdecarvalho.ml@haute-saintonge.org

● M.S.A.P.

Maison de Service Au Public :

Saint-Aigulin : à La Poste
9h à 12h et de 13h45 à 16h30
Permanences : CPAM - Pôle Emploi
Mairie de Montguyon :
9h à 12h et de 14h à 18h
Permanences : CPAM - Pôle Emploi
CAF - Mission locale - MSA

● SÉCURITÉ SOCIALE :

• C.P.A.M.

4 rue René Cassin, 17114 Saintes
Rendez-vous avec le conseiller : **3646**

● MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

Route de Royan - Montguyon
05.46.49.27.77

● SERVICE SOCIAL

Permanence sur Saint-Aigulin
SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT
au **05.46.49.27.77**

● V.I.E.

Antenne de Saint-Aigulin :
58 rue Victor Hugo : **06.03.31.32.54**
Conseillère en insertion : Marie-France GUENON
Antenne de Montguyon :
32 rue de Vassiac : **05.46.04.08.69**

VIE PRATIQUE

● CABINET DENTAIRE

Mme DIBY Antoinette - 2 place Jules Ferry
05.46.48.37.67

● CABINETS INFIRMIERS

MM. CUSINTINO Thierry et DUBUC Jean-Marie
44 avenue de Saintonge **05.46.48.06.58**
Soins au cabinet sur rendez-vous
Mme FISSIER Marie-Claude **06.81.56.59.15**
1 lot des Grands Champs - Soins à domicile
Mme BONDU Angélique et CAILLAU Solène
2 place Jules Ferry
06.31.18.88.15

● CABINET PÉDICURIE-PODOLOGIE

Mme JULLIEN Véronique et Mme DENOUVION Léa
Maison de Santé Pluridisciplinaire
Place de Verdun
05.46.04.88.25 - sur rendez-vous

● DIÉTÉTICIEN

M. Baptiste RAMBAUD
Maison de Santé Pluridisciplinaire - Place de Verdun
06.46.03.41.29

● CABINET MÉDICAL

Docteurs BILLET Christelle et PETTES Sandrine
05.46.04.88.11
Maison de Santé Pluridisciplinaire - Place de Verdun
Docteur BOUMAZZOUGH Abdelaziz
06.23.14.12.65

Maison de Santé Pluridisciplinaire - Place de Verdun

● MÉDECINS DE GARDE

05.46.27.55.20
En cas d'urgence seulement, faites le **15**

● MASSEUR, KINÉSITHÉRAPEUTE, OSTHÉOPATHIE

Mlle SZÁNTÓ Andrée
3 rue Victor Hugo : **05.46.04.80.29**

● POMPES FUNÈBRES

CIEL & TERRE : **05.46.70.63.47**
QUANTIN FUNÉRAIRE : **05.46.04.89.06**

● PUÉRICULTRICE

Service Social de Montendre : **05.46.49.27.77**

● SANTÉ À DOMICILE

Service de Soins à Domicile
17270 Saint-Martin-d'Ary : **05.46.04.52.26**

● SECOURS CATHOLIQUE

Horaires le jeudi matin de 9h à 12h
et le 1^{er} samedi de chaque mois de 9h à 12h
Place Jules Ferry - **06.81.86.24.15**

● SOPHROLOGUE

Mme HUOT Delphine
06.62.26.33.38

● TAXI - AMBULANCE

QUANTIN AMBULANCE S.A.R.L.
Gérant BONDU Patrick : **05.46.04.80.36**

● TAXI

TAXI CHRISTINE 7J/7 - Conventionné SS
05.46.04.83.17 ou **06.70.12.84.65**

● VÉTÉRINAIRES

Clinique vétérinaire : 35 ter av. de Saintonge
Docteurs COENEN Katrien, DE WEER Koen
et MASSONI Sabrina
05.46.04.83.66

NUMEROS UTILES

● GENDARMERIE

Montguyon : **05.46.04.10.13**
Saint-Aigulin : **05.46.04.80.03**

● LA POSTE

Du lundi au Vendredi de 9h à 12h
et de 13h45 à 16h30 (le jeudi à 16h15)
Le samedi de 9h à 12h
Heure limite de départ de courrier 15h
Tél : **3631**

● MÉDIATEUR de la REPUBLIQUE

M. Michel DUCOURE
Annexe du Conseil Général
72 - 74 Cours Paul Doumer - Saintes
Le Mardi et Mercredi : de 9h à 12h
Tél : **05.46.97.55.15**

● POMPIERS

Faites le **18** - Portable le **112**

● S.O.S. Essaims

• Léger Destruction
Montguyon - **06.60.05.71.03**
• Claude Gombaud Le Fieu - **06.09.79.01.90**

● DÉRATISATION

Ets D.C.G. - La Roche-Chalais
Tél. : **05.53.91.46.09**

● DÉCHETTERIE

Du mercredi au samedi
De 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
Tél : **05.46.70.43.64**

PHARMACIES



PHARMACIE FORT

74 rue Victor Hugo - 17360 Saint-Aigulin
Tél : **05.46.04.80.32**

PHARMACIE LEVRAUD Guillien

1 place de la Mairie - 17270 Montguyon
Tél : **05.46.04.10.06**

PHARMACIE BONICHON

Av. d'Aquitaine - 24490 La Roche-Chalais
Tél : **05.53.91.42.47**

PHARMACIE DES REMPARTS

6 place Pasteur - 24410 Saint-Aulaye
Tél : **05.53.90.42.08**

PHARMACIE AMAROT

Le Bourg - 17270 Cercoux
Tél : **05.46.04.71.28**

PHARMACIES DE GARDE :

www.3237.fr

Gratuit ou le **3237**

Numéro Audiotel : 0,34€ TTC / min

AGENDA

Les dates ci-dessus, programmées annuellement, peuvent être modifiées ou annulées par les associations concernées.

AVRIL

Samedi 30 : Tremplin Musiques actuelles
Le Kayak – 21h

Samedi 30 : Loto ASA
au Foyer municipal

MAI

Samedi 4 : Loto Tennis Club
au Foyer municipal

Samedi 7 : Loto Majorettes SA
au Foyer municipal

Dimanche 8 :
Commémoration Victoire de 1945
Place de la Victoire – 11h

Du 13 au 16 : Fête locale
Centre-ville – Comité des fêtes

Samedi 14 : Soirée Reggae
Le Kayak – 21h

Samedi 14 : Loto Football SA
au Foyer municipal

Dimanche 15 : Brocante / vide grenier
Centre-ville – Comité des fêtes

Samedi 21 : Loto École maternelle
au Foyer municipal

Lundi 23 : Don du sang
Foyer municipal

Samedi 28 : Loto Comité des fêtes
au Foyer municipal

JUIN

Les 3 et 4 : Collecte Banque Alimentaire
par Association Solidarité Dronne Lary

Samedi 18 : Dédicace Jacques Legendre
« Contes et légendes de la Dronne »
à la Médiathèque – 10h

Samedi 18 : Fête de la musique
au Théâtre de Verdure

Les 18 et 19 : Ball trap chasse

Samedi 25 : Loto Course Guy Epaud
au Foyer municipal

JUILLET

Du 1^{er} au 14 : Tournoi de tennis
« Homologation FFT » Adultes et jeunes

Vendredi 1^{er} :
Fête de l'école élémentaire

Samedi 2 : Loto Club de Natation
au Foyer municipal

Vendredi 8 : Concert Rockscool
au Théâtre de Verdure

Vendredi 8 : Marché nocturne
au Théâtre de Verdure – ASA

Samedi 9 : Loto de la Chasse
au Foyer municipal

Judi 14 : Concours de pêche
Amicale des pêcheurs

Judi 14 : Soirée moules frites
au Théâtre de Verdure – Comité des fêtes

Vendredi 22 : Marché nocturne
au Théâtre de Verdure – ASA

Samedi 23 : Loto Club de Natation
au Foyer municipal

Samedi 30 : Loto Football SA
au Foyer municipal

AOUT

Vendredi 5 : Marché nocturne
au Théâtre de Verdure – ASA

Samedi 6 : Loto Inter–associations
au Foyer municipal

Dimanche 14 : Soirée
organisée par Comité des fêtes

Samedi 20 : Loto Tennis Club
au Foyer municipal

Samedi 27 : Loto Club de Natation
au Foyer municipal

JUIN

Lundi 4 : St-Martin-de-Coux (18h30)

Samedi 18 : St-Martin-de-Coux (18h30)

Tél. : 05.46.04.80.50

Mail : paroisse.saintaigulin@orange.fr

Blog : paroissessaintaigulin.e-monsite.com



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

PASSE Milo, Louis
Né le 19 février 2022

MERLIN COSTE Inès, Clothilde
Née le 03 mars 2022

MARIAGES

Néant

DÉCÈS

NEXON Renée, Jeannine
veuve BOURREAU
*Décédée le 31 décembre 2021
à l'âge de 92 ans*

CLAEREBOUTD Guy, Patrick
*Décédé le 19 janvier 2022
à l'âge de 62 ans*

LORTON Marie–Léontine
veuve METREAU
*Décédée le 20 janvier 2022
à l'âge de 102 ans*

TRIEAU Nolan
*Décédé le 02 février 2022
à l'âge de 16 ans*

FERDERIN Nadia épouse FOSSIER
*Décédée le 07 mars 2022
à l'âge de 69 ans*

VEUILLE Monique épouse DOUSSIN
*Décédée le 15 mars 2022
à l'âge de 79 ans*

POIRIER Andréa veuve LAFOND
*Décédée le 17 mars 2022
à l'âge de 95 ans*

LAVOIX Jean Paul
*Décédé le 22 mars 2022
à l'âge de 75 ans*

DESCOMBES Jeanne veuve MARTIN
*Décédée le 24 mars 2022
à l'âge de 93 ans*

VERGNAUD Marcelle Irène veuve BIRET
*Décédée le 28 mars 2022
à l'âge de 84 ans*

MESSES

Tous les dimanches et fêtes de l'année,
messe à 10h30 à Saint-Aigulin

MAI

Samedi 7 : Le Fouilloux (18h30)

Samedi 21 : La Barde (18h30)